Pourquoi le serpent du jardin Puget était un canular

http://www.facebook.com/lejardindelacollinepuget

Les faits

Début juillet, un témoin, appelons-le Ulysse, signale par téléphone aux pompiers la présence d'un serpent dans le jardin. Les services municipaux ne sont pas alertés.

Début septembre, des témoins affirment, à la gardienne municipale, avoir vu un serpent, probablement un cobra. Une "photo" lui est remise, en fait **une impression papier noir et blanc** (ci-dessous, telle que parue sur les sites médias après numérisation).

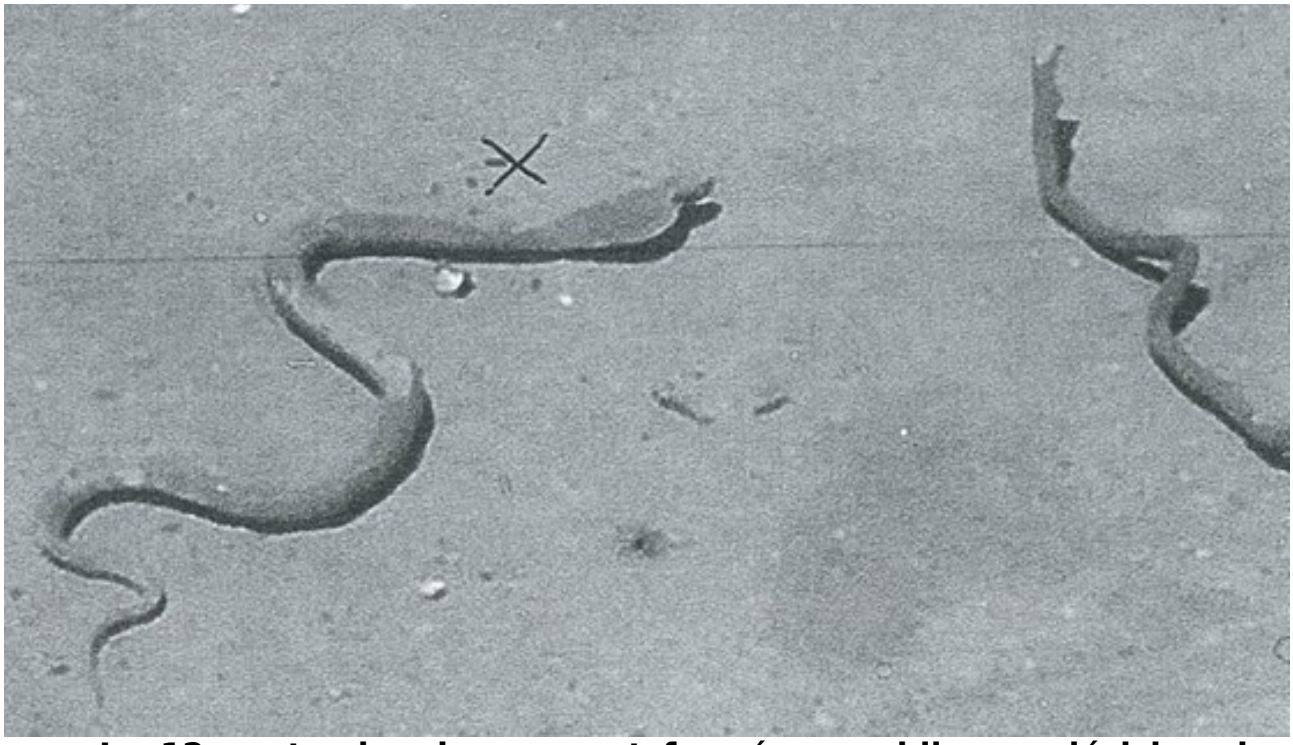

Le 12 septembre le parc est fermé au public sur décision des élus, Yves Moraine et Monique Cordier.

Le témoin principal, appelons-le Albert, est interrogé par les pompiers et les agents de surveillance. Il affirme avoir vu le serpent, mais c'est Ulysse qui a pris une photo avec son téléphone début juillet. Albert a des tirages papier de la version noir et blanc, ainsi qu'une version numérique couleur (page suivante). Cette image fait seulement 640x480 pixels, sur laquelle le serpent occupe un rectangle de 82x60, ce qui correspond à un tirage qualité photo de 8mmx6mm (**8 millimètres par 6 millimètres**). De plus, cette image ne comporte **aucune métadonnée** (date et heure de prise de vue, modèle de l'appareil, géolocalisation...), ce qui signifie que ce n'est pas l'original. **Personne, aux services de la Ville, ne se pose sérieusement la question de l'authenticité de cette photo, ni de chercher l'original ainsi que les photos prises juste avant et juste après.**

Cependant le nom du fichier IMG_20140703_115540_2.jpg laisse penser qu'elle a été prise le jeudi 3 juillet à 11h55. Le revêtement du sol avec ses couleurs et ses taches permet de déduire qu'elle a probablement été prise dans le parc, au niveau du chemin d'accès au départ du cours Puget, côté nord. Le parapet de la clôture explique le point de vue en hauteur, et connaissant la

largeur du chemin on peut calculer que le serpent fait moins d'un mètre, et que le photographe était situé à environ deux mètres.

La comparaison des deux images est instructive : si on agrandit la photo couleur de manière à reproduire le serpent dans la taille qu'il occupe sur la photo noir et blanc, on obtient une image extrêmement floue. Cela signifie que **l'image noir et blanc est bien extraite d'un original beaucoup plus grand, original introuvable que personne, ni les témoins interrogés, ni la Ville, ni les experts, n'a pu se procurer.**

La taille du serpent sur l'image noir et blanc, bien nette, et le rendu global de l'image couleur, bien exposée, autorisent l'affirmation suivante : **l'original de la photo est de suffisamment bonne qualité pour en obtenir un tirage de qualité photo où le serpent occuperait au moins 5 cm. Sans aucun doute de quoi identifier le serpent, ou ce qui en tient lieu.**

Enfin il faut souligner que l**a Ville n'a jamais diffusé publiquement ni l'une ni l'autre version de cette photo, ni d'ailleurs aucun élément de témoignage.**

Les 14-15-16-17 septembre, les pompiers mènent des battues dans le parc, sans trouver le serpent ni aucun indice de sa présence. **Ils quittent le terrain sans émettre de recommandation de fermeture.** Les élus décident de rouvrir le parc le 18 septembre, puis font volte-face sans donner aucune raison et maintiennent le parc **fermé pendant 6 semaines** (réouverture prévue le 24 octobre).

Dans les jours et semaines qui suivent, **la Ville ne fait aucune communication officielle.** Les grilles du parc se contentent d'un succinct "fermeture jusqu'à nouvel ordre", puis d'un arrêté municipal de fermeture à peine moins laconique. **Le restaurant du parc, intégralement situé dans l'enceinte, et seulement séparé de la partie interdite par une grille,**

reste ouvert (photo ci-dessous). Interrogé sur ce point, Yves Moraine répond : "Quoi, vous pensez qu'il va aller y commander un Coca, à ce resto ?".

Le parc est peu surveillé, des jeunes font le mur, forcent le portail donnant sur l'école Corderie à plusieurs reprises, des SDF campent dans l'angle sud-est du parc.

Dans la semaine du 30 septembre, sous la pression de demandes faites en privé, **Monique Cordier répond, toujours en privé, avoir décidé d'attendre que la température tombe au-dessous de 10°C pour que le serpent meure et ce, sur le conseil d'un expert qu'elle ne nomme pas.** Le 2 octobre paraît un article complet dans *La Provence*, dans lequel Monique Cordier confirme attendre l'hiver, et rajoute que **les services municipaux se sont convaincus de la présence du serpent du fait que tous les rats ont disparu, dévorés par le cobra.**

Parallèlement et indépendamment de la mairie, des experts herpétologues sont contactés, au nombre de 7 (deux vétérinaires spécialistes des animaux sauvages, un chef-animalier spécialiste des venins, un technicien et trois chercheurs du CNRS) : **tous sont unanimes, il est impossible de tirer une conclusion de ces images de trop mauvaise qualité, mais les couleurs (qui ne correspondent à aucune espèce connue) et la position suspecte du serpent font avant tout penser à un canular ; de plus attendre le froid n'est pas une solution, quant à l'argument des rats il ne peut être sérieux.** Ces experts ne seront pas contactés par les services de la Ville.

Début octobre de nouvelles informations font surface. Une habituée du parc, qui connaît de vue le témoin Albert, déclare avoir entendu parler de cette histoire depuis l'été (la photo aurait d'ailleurs circulé au mois d'août, mais pas en juillet), qu'elle considère comme un canular. Elle confirme que l'auteur de la photo a disparu de la circulation, et raconte qu'Albert est quelque peu mythomane (il explique notamment avoir été contaminé par le nuage de

Fukushima). Cette dame est prête à témoigner auprès des services de la Ville, qui ne l'ont pas contactée.

Albert est identifié et rencontré dans la rue, et content qu'on s'intéresse à son histoire promet gentiment de fournir l'original de la photo en pleine résolution sous forme numérique. Il dit être convaincu qu'il s'agit d'un cobra royal, qu'il connaît parce qu'il a eu l'occasion d'en observer au Tchad (le cobra royal n'est pas présent en Afrique). Sur son portable Albert a la photo couleur en faible résolution, et un extrait de la conversation avec Ulysse "J'ai peur, heureusement que quelqu'un a fermé le portail". Albert explique qu'Ulysse ne s'aventure plus aux alentours du parc parce qu'il a trop peur. Deux jours après, relancé au téléphone à propos de l'original numérique, **Albert est beaucoup plus désagréable et se rétracte en expliquant qu'il a effacé cette image.**

De son côté, la Ville, qui travaille toujours dans le silence le plus total vis-à-vis du public et de la presse, mandate un bureau d'études naturalistes privé, **Eco-Med**, pour en terminer avec cet incident.

La version officielle

Le 21 octobre, dans une conférence de presse organisée en grande pompe, au terme d'un "protocole scientifique rigoureux" (sic), **la Ville et deux experts d'Eco-Med déclarent formellement qu'il s'agissait bien d'un cobra, et qu'il est probablement mort, écrasé par une voiture, empalé par un pic lors d'une battue, ou mangé par un rat. Comme ses restes n'ont pas été retrouvés, les élus décident de rouvrir le parc le 24 octobre, avec des gardiens sensibilisés et en nombre renforcé.**

Les incohérences (© *Plus Belle La Vie)*

1. Ulysse est un jeune homme qui a eu le réflexe remarquable de prendre une photo d'un cobra rencontré en plein centre-ville. C'est ballot qu'il n'ait pas pensé à en faire plusieurs, ni à prendre une vidéo.

2. Ulysse a pris sa photo au téléphone portable, au tout début des vacances d'été à 11h55. Personne ne l'a vu, ni lui ni le cobra. Il a appelé les pompiers mais n'a rien fait d'autre, il n'a pas twitté sa photo ni rien, il avait sans doute mieux à faire. C'est vrai quoi ?

3. Ulysse a eu le courage de s'approcher d'un cobra à 2m, en se perchant sur un parapet minuscule. Dommage qu'il n'ait pas eu le même courage pour se présenter aux services de la Ville.

4. Albert est la seule personne à qui Ulysse a communiqué sa photo. Il a soigneusement conservé des impressions papier noir et blanc, et une image de 640x480 pixels, mais a malencontreusement effacé l'original. Ballot !

5. L'imprimante d'Albert (à moins que ce soit celle d'Ulysse) n'a pas de cartouche couleur, et possède un rendu noir et blanc qui évoque la nostalgie des années 1850.

6. Le cobra a passé les deux mois d'été, tranquillou, dans le jardin (1,3 ha à tout casser) au plus haut de sa fréquentation (familles, touristes) sans se faire

voir jusqu'en septembre, quand il est mort quelques heures avant l'arrivée des pompiers. Pas de chance !

7. Les experts ne sont pas d'accord entre eux (I): on ne peut pas tirer une conclusion de la photo du serpent. Ou peut-être que si, finalement. Remarquez, c'est un peu leur métier, de ne pas être d'accord. Mais enfin, 7 qui pensent qu'on ne peut rien dire de cette photo, contre 2 qui garantissent que c'est un cobra dangereux, ça commence à ressembler à une nette majorité, surtout quand on se souvient que les 7 n'ont aucun intérêt dans l'affaire, alors que les 2 sont liés par un contrat avec la Ville.

8. Les experts ne sont pas d'accord entre eux (II). Des fois ça a des avantages, par exemple plus besoin d'attendre 10° pour Madame Cordier ! On peut rouvrir le parc alors qu'il fait encore 25°, parce que le cobra est mort, n'est-ce pas ? Et puis c'est pas le cobra qui a boulotté les rats, mais l'inverse. Mais alors, qui a bouffé les rats ? Madame Cordier y a-t-elle songé, avant d'emmener ses petits enfants se promener ?

Conclusion
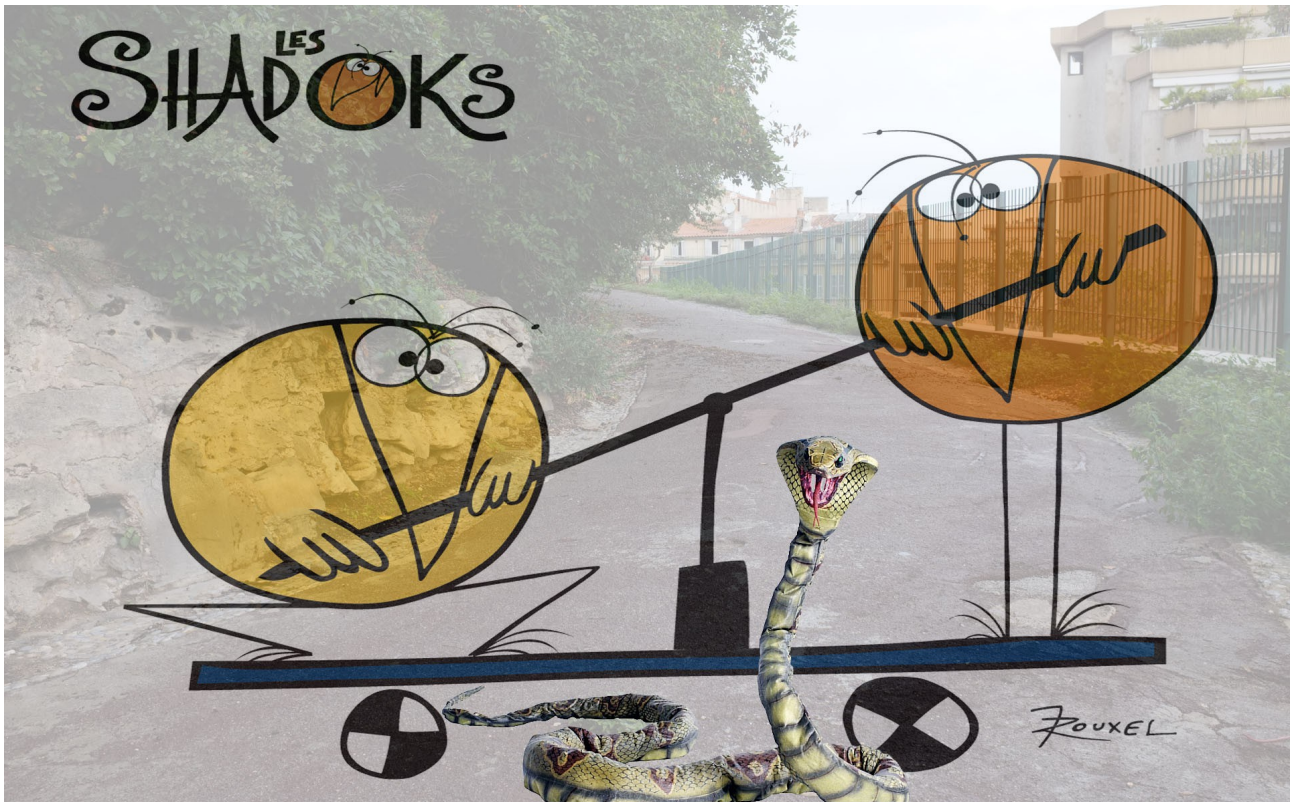
Il en faut une ? Un appel, plutôt. **Ulysse, ton canular a fonctionné au-delà de tous tes espoirs.** Montre-toi, on ne t'en voudra pas, à l'instar des pirates informatiques qui s'attaquent à un système pour en révéler les failles, tu as levé le voile sur un bout du fonctionnement des services de la Ville. **Merci.**